

Bulletin d'information du 2^{ème} semestre

Assemblée Générale du 21 avril 2022

Depuis plus de 2 ans, les associations organisent leurs activités avec la menace COVID. Cette année, nous avons encore subi cette contrainte tout en assurant l'essentiel du programme prévu. Notre Assemblée Générale, qui s'est tenue le 21 avril à Lavelanet, a d'ailleurs sûrement contribué à diffuser le virus puisqu'une douzaine d'adhérents se sont retrouvés positifs et ceci probablement pendant le repas ! Tout le monde a récupéré, c'est l'essentiel.

Cette assemblée générale a été l'occasion de souligner l'**activité importante de 2021** malgré la COVID puisque l'AG a pu se tenir ainsi que plusieurs réunions d'information (évolutions fiscales et sociales, prévention contre les arnaques). Deux séjours de 5 jours ont été organisés à la satisfaction de tous les participants : un dans la Loire et l'autre à Paris avec une vingtaine de participants à chaque fois. La journée de randonnée, à Roquefixade cette année, rencontre toujours autant de succès (70 adhérents) ainsi que la journée interdépartementale dans les Hautes-Pyrénées avec une quinzaine d'Ariégeois sur les 130 de la région.

Un moment émouvant : le passage de relais de 5 anciens administrateurs Pierrette Martinez, Marie-Josée Thiers, Marthe Roux, Jeanine Teychenné et Jean Pierre Chombart, tous les 5 engagés depuis 2011 et qui se sont investis très fortement pour que notre association soit attrayante et rende service à tous les adhérents. Encore un grand MERCI à eux. Pour leur succéder, l'AG a validé les candidatures de Jackie Bort, Colette Chabé, Gisèle Crastre, Nicole Souleils et Daniel Belondrade. Florence Schmutz, Vincent Ruellan et René Saint Germès ont été réélus. Une belle équipe de 18 administrateurs motivés et dynamiques.

Les comptes de 2021 ont également été approuvés à l'unanimité avec un résultat positif de 1105 € lié à une subvention nationale pour nous aider à nous développer et à une gestion rigoureuse de l'association.

Francis Rousseau, notre délégué régional a su captiver l'auditoire en présentant le dossier de l'utilisateur au cœur de **notre système de santé**.

Les questions d'actualité concernant les retraités ont été également abordées à l'AG et dans les conseils d'administration. Une vingtaine de lettres d'information sont aussi envoyées par voie électronique afin de garder une forte réactivité tout en préservant les coûts. Le contexte politique actuel ne permet pas encore de dégager des tendances fortes mais nous tenons à :

- Préserver le pouvoir d'achat dans un contexte de forte inflation (autour de 6% actuellement).
- Demander la suppression du 1% maladie sur nos retraites complémentaires (action en justice en cours).
- Demander un crédit d'impôt de 50% sur nos cotisations de complémentaire santé comme l'ont la plupart des salariés.
- Mettre en place une loi sur l'Autonomie avec des moyens financiers permettant d'éviter que le choix du mode d'hébergement soit guidé essentiellement par les ressources financières.
- Se battre pour que les retraités soient représentés dans toutes les instances qui les concernent.

Vous trouverez dans les pages suivantes un article sur les directives anticipées pour la fin de vie, rédigé par Michel Eberlé, ancien vice-président d'Initiativ'Retraite.

Ci-dessous aussi le programme des actions de cet automne ainsi que les bulletins-réponse à renvoyer rapidement.

Belle fin d'été en espérant vous revoir bientôt.

André DE COCK



Directives anticipées : en finir avec la procrastination !

Les *directives anticipées* ont été mises en place en 2005 et profondément améliorées en 2016. Depuis cette date, ont-elles pour autant connu un engouement de la part de nos concitoyens ? On peut penser que non, malgré une vaste campagne d'information menée à l'automne 2019.

Pourquoi ? Certes, la vie a une fin, mais chacun s'attend à une mort "de vieillesse", ou par "accident", quelle qu'en soit la cause, et tout cela bien sûr le plus tard possible. Bref, une rupture franche avec la vie dans des circonstances les moins pénibles possibles.

Or, il se trouve des circonstances où tout ne se passe pas comme imaginé.

Voyons comment les *directives anticipées* peuvent dans ce cas répondre aux circonstances. Un bref rappel tout d'abord : Les *directives anticipées* permettent d'exprimer par avance la volonté de poursuivre, limiter, arrêter ou refuser des traitements ou actes médicaux, pour le jour où l'on ne peut plus le faire soi-même, par exemple du fait d'un accident ou d'une maladie grave.

Les *directives anticipées* ont principalement pour objet de mettre fin à un "acharnement thérapeutique" inutile, et de laisser la personne finir sa vie dans la dignité.

Précisons que l'on considère une personne *en fin de vie* lorsqu'elle est atteinte d'une affection grave et incurable, en phase avancée ou terminale.

Les médecins qui prennent connaissance des *directives anticipées* sont alors tenus de les respecter, sauf dans deux cas :

- ◆ Donner aux médecins le temps nécessaire pour mener une évaluation complète de la situation (en cas d'accident brutal par exemple)
- ◆ Si les *directives anticipées* ne sont pas appropriées à la situation (on n'a pas épuisé toutes les thérapeutiques possibles par exemple). Pour ces deux exceptions, la décision médicale doit être collégiale.

La rédaction des *directives anticipées* requiert de la réflexion et des échanges.

Plusieurs étapes sont à envisager.

- 1) Un évènement déclencheur, comme la fin de vie difficilement vécue d'un proche, une hospitalisation, qu'elle soit programmée ou non, ou plus prosaïquement la lecture de cet article (!).
- 2) La consultation d'un site internet, au choix www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F32010 www.has-sante.fr/jcms/c_2722363/fr/pour-tous-comment-rediger-vos-directives-anticipees www.solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/prises-en-charge-specialisees/findevie/etre-acteur-de-sa-fin-de-vie/article/designer-une-personne-de-confiance (notamment pour des précisions concernant *la personne de confiance*). Il y en a d'autres.
- 3) La lecture du modèle de *directives anticipées* présentée sur le site.
- 4) La discussion avec les proches, et notamment *la personne de confiance*, qu'il conviendra de désigner, et qui s'exprimera en votre nom dans le cas où vous ne pourrez plus le faire vous-même.
- 5) La discussion avec le médecin traitant.
- 6) La rédaction réfléchie des *directives anticipées*.
- 7) L'enregistrement des directives anticipées. Elles doivent être communiquées à *la personne de confiance*, au médecin traitant, à l'hôpital où l'on doit séjourner. Elles peuvent être enregistrées dans le dossier médical partagé (DMP).

Rédiger ses *directives anticipées* ne veut pas forcément dire que l'on va y recourir. On peut même dire que l'on y recourt que dans peu de cas.

Toutefois, un peu comme pour les assurances, on est satisfait de s'y référer si les circonstances s'avèrent défavorables.

En plagiant une formule célèbre, on peut dire que « les *directives anticipées* donnent un certain savoir-vivre à la fin de vie » !

Jazz à Foix du 26 au 30 juillet 2022

Comme chaque année nous vous faisons part du programme de Jazz à Foix qui se déroule du 26 au 30 juillet et pour lequel nous bénéficions d'une remise en tant qu'association.

Le conseil d'administration a souhaité mettre en avant 2 séances :

* **Le 26 juillet : concert de Nicolas Gardel avec possibilité d'un repas sur place**

* **Le vendredi 29 juillet : Jazz et Vin au Domaine d'Engraviès à Vira**

26 juillet : Concert de Nicolas Gardel avec Baptiste Herbin, Laurent Coulombre et Yoann Sevrà

Avant ce concert, nous vous proposons de partager le repas préparé par Didier Lamotte, le chef du Phébus, tout en écoutant des groupes de jazz dans la cour de l'école Lucien Goron. **Le prix du repas est de 18 €.** Rendez vous dans la cour à partir de 18h30 de façon à être assis à la même table et de partager un moment sympathique ensemble.

Le concert débutera à 21h30.

29 juillet : Jazz et vin au Domaine d'Engraviès à Vira

Comme l'an passé, une journée Vin et Jazz est organisée à Vira avec Thierry Ollé. Une visite du vignoble et des chais est prévue à partir de 10 h avec Thomas Piquemal, suivie d'un apéro dégustation avec fromages et charcuterie locaux et bien sûr les vins du domaine.

A 14h30, conférence – concert avec Thierry Ollé qui nous retracera au piano l'histoire du jazz.

Informations pratiques

Chacun doit réserver directement sur le site du jazz à Foix (<https://www.jazzfoix.com/billetterie>) ou à l'Office de Tourisme de Foix et payer directement le montant demandé. Pour le concert du 26 juillet, il faut signaler que vous faites partie de l'association **Initiav'Retraite 09** pour **bénéficier de la remise (19€ au lieu de 25€)**. La carte d'adhérent vous sera demandée à l'entrée.

La journée Jazz et vin, du **29 juillet, coûte 25 €.**

Pour une bonne organisation, merci de nous informer de votre participation à l'aide du bulletin n°1.

Atelier Sophrologie

La MSA et Midi-Pyrénées Prévention organisent un atelier de sophrologie à St Jean de Verges cet automne au 1 rue de la Mairie de 10h30 à 12h tous les jeudis du 15 septembre au 27 octobre et le 10 novembre. Si cela vous intéresse, inscrivez vous à l'aide du bulletin n°1. Cette formation est gratuite.

A noter que le sondage d'opinion, que nous avons réalisé récemment auprès des adhérents intéressés, a été trop tardif : le programme et le lieu des séances ne pouvaient être modifiés...

Réunion d'information sur les donations et les successions

Nous organisons une journée d'information avec l'avocat Henri Ferrié, le **Judi 24 novembre 2022** à la Chambre d'Agriculture à Foix. Une lettre d'information vous précisera le contenu.

La randonnée avec pique-nique à GUZET

Le vendredi 23 septembre 2022



Le pic de Séron vu depuis le Pic du Freychet

Notre traditionnelle journée de randonnée et barbecue se déroulera cette année à Guzet, au col d'Escot près du restaurant d'altitude « Le Chalet de Beauregard ».

Il est possible de rejoindre le lieu de pique-nique et de départ des randonnées en voiture. Plusieurs niveaux de sentiers seront proposés : de la marche en terrain plat et des sentiers plus montagneux, comme le Pic de Freychet ou les étangs d'Aubé ou de la Piède. Les circuits définitifs seront testés au mois d'août et nous enverrons à tous les inscrits une description plus précise.

Le pique-nique sera organisé aux abords du restaurant sur un site offrant un cadre magnifique. Et l'après-midi permettra de flâner dans les environs et d'apprécier le paysage. En cas de pluie, un programme à l'abri est déjà prévu et sera aussi testé au mois d'août (musée des Orpailleurs, musée des montreurs d'ours, église romane de Vic d'Oust...).

Nous vous proposons de nous retrouver au Chalet de Beauregard autour d'un café et quelques viennoiseries :

- Vers 8 h30 pour ceux qui marcheront 3 bonnes heures
- 9h30 pour tous les autres qui se répartiront sur les autres circuits moins difficiles

Pour le pique-nique, pensez à amener vos couverts, ainsi que tables et sièges de camping si vous en avez.

Pour participer, merci de nous retourner le bulletin n°2 ci-joint.

Bulletin n°1 :

Bulletin réponse à retourner avant le 20 juillet 2022

par courrier ou mail à

Florence Schmutz Tambouret Route de St Michel 09100 ESCOSSE

(mail à initiativretraite09@gmail.com)

Jazz à Foix du 26 au 30 juillet 2022

Nom et prénomTel.....

Adresse mail.....

1. Participera au concert de jazz du 26 juillet : OUI – NON
2. Nb de personnes participant au concert :
3. Participera au repas avant le concert :OUI- NON
4. Nb de personnes participant au repas :

5. Participera à la journée **Jazz et vin à Vira** : OUI – NON
6. Nb de personnes participant à Jazz et Vin à Vira :

Éléments sanitaires :

Les règles sanitaires devront être respectées

Sophrologie

1. S'inscrit à l'atelier sophrologie : OUI – NON
2. Nom de la (des) personne(s) intéressée(s) :

Bulletin n°2 : La randonnée avec pique-nique à GUZET du 23/09/2022

Bulletin réponse à retourner avant le 3 septembre 2022

par courrier ou mail accompagné du chèque ou du virement à INITIATIV'Retraite 09 à

Florence Schmutz Tambouret Route de St Michel 09100 ESCOSSE

(mail à initiativretraite09@gmail.com)

Nom et prénomTel.....

Adresse mail.....

1. Participera à la journée Randonnées du 23 septembre OUI – NON
2. Nb de participant(s) :

Éléments financiers :

Prix du repas de Guzet : 15 € par personne

Ci- joint un chèque de € à l'ordre de INITIATIV'Retraite 09.

Éléments sanitaires :

Les règles sanitaires devront être respectées.